

La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat a défini un programme d'actions pour améliorer les conditions d'habitat des ménages modestes de son territoire.

Ainsi, elle a signé une convention avec Soliha pour assurer des permanences conseils **sans rendez-vous, une fois par mois.**

Ces permanences vous sont proposées pour :

- vous conseiller sur vos projets d'amélioration de votre logement (amélioration des performances énergétiques de votre logement, adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie, situation d'inconfort ...),
- vous donner gratuitement des conseils techniques et financiers.

Les permanences Soliha reprenne, suite à un arrêt durant le confinement.

Ainsi, la prochaine permanence, sans rendez-vous, aura lieu le mercredi 20 mai de 9h30 à 12h00

À Anse – Domaine des communes (1277 Route des crêtes).



Les permanences vont reprendre dans le respect des consignes sanitaires, à savoir :

- Port d'un masque,
- Distanciation,
- Nettoyage des mains au début de votre rendez-vous (du gel hydroalcoolique sera mis à disposition).

Rappel des prochaines dates des permanences Soliha, pour 2020 :

- Mercredi 20 mai
- Mercredi 23 septembre
- Mercredi 16 décembre
- Mercredi 17 juin
- Mercredi 21 octobre
- Mercredi 22 juillet
- Mercredi 25 novembre

Vous pouvez également contacter SOLIHA au 04 37 28 70 20.